

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr/dgccrf

Paris, le 18 mars 2013 N° 481

Déplacement de Benoît HAMON à Bruxelles où il participera au Sommet Européen de la Consommation

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de la Consommation, participera lundi 18 mars 2013 au Sommet Européen de la Consommation organisé chaque année par la Commission européenne.

Cette session réunira les ministres européens en charge des questions de consommation en vue d'un débat sur la protection des consommateurs. Les discussions permettront notamment d'aborder les problématiques de l'efficacité des contrôles menés par les autorités de protection des consommateurs ainsi que les questions de coopération entre ces autorités, pour les dossiers impliquant plusieurs États membres.

Ces sujets renvoient à l'actualité récente qui a souligné l'importance pour le consommateur d'avoir accès, au sein de l'Union européenne, à des produits ou services sûrs et de qualité et de disposer à leur égard d'une information claire et transparente. Le maintien de la confiance du consommateur dans le marché intérieur suppose que les autorités de contrôle puissent efficacement protéger les consommateurs

L'ensemble des débats se tient dans le cadre du règlement 2006-2004 qui a instauré depuis le 1^{er} janvier 2007 un réseau de coopération entre les autorités nationales de contrôle en charge de la protection des intérêts économiques des consommateurs (réseau CPC).

Pour Benoît HAMON, « Il est essentiel que les consommateurs, dans chaque État membre de l'Union européenne disposent d'informations leur permettant de faire valoir leurs droits. A cet effet le projet de loi consommation, que je porterai au parlement en juin, prévoit de nombreuses avancées avec notamment la mise en œuvre de l'action de groupe. »

En marge de ce sommet, Benoît HAMON rencontrera, lors d'entretiens bilatéraux, quatre de ses homologues européens (Allemagne, Autriche, Portugal et Roumanie) afin d'aborder les questions de sécurité des marchés et de protection des droits des consommateurs.

Contacts presse

Cabinet de Benoît HAMON – Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

DGCCRF - Marie TAILLARD: tél: 01 44 97 23 91 - communication@dgccrf.finances.gouv.fr

